

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



19136676

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

04 OCT. 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0826 073 576**

Nom

(en entier) : **ARTAMIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **AVENUE LAVOISIER 16A 1300 WAVRE**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Pour extrait conforme de l'assemblée générale spéciale du 16 septembre 2019

.../...

L'assemblée prend ensuite à l'unanimité et par un vote, la résolution suivante :

L'assemblée générale décide que le siège social de la SPRL Artamis est transféré au 185, Chaussée de La Hulpe à 1170 Bruxelles à partir du 1er octobre 2019.

La société mandate JPMCA (0842764803), représentée par Monsieur Jean-Philippe Mornard, située Boulevard Général Wahis, 238 à 1030 Bruxelles, pour l'accomplissement de toutes les formalités et publications concernant ces modifications.

.../...

JPMCA

Représentée par Jean-Philippe Mornard

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).